



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Madame Najat VALLAUD-BELKACEM

Présidente du groupe

Socialiste, Écologiste et Démocrate

Dossier suivi par :

Emma LE TRAOU-COVAREL – Secrétaire Générale
emma.letrou-covarel@auvergnerhonealpes.fr

A l'attention de :

Monsieur Laurent WAUQUIEZ

Président

Région Auvergne-Rhône-Alpes

101 cours Charlemagne

69269 LYON CEDEX 2

Lyon, le 24 avril 2023

Monsieur le Président,

Depuis plusieurs mois, les perquisitions au siège de notre collectivité et les enquêtes journalistiques s'accumulent sans que la région ne réponde. Ces évènements questionnent l'utilisation que vous faites des fonds régionaux. Subventions marquées du sceau du clientélisme, coupes budgétaires arbitraires, rémunérations des collaborateurs, frais de déplacement et « dîner des sommets », font l'objet, à ce titre, d'un nouvel article publié ce 21 avril par le média *Le Monde*.

En responsabilité, le groupe socialiste, écologiste et démocrate a adopté une démarche constante : d'abord vous interroger directement sur ces révélations en vous demandant la transmission des documents administratifs, puis dénoncer les absences répétées de réponses.

Lors des campagnes électorales de 2015 et 2021, vous vous présentiez aux électeurs comme le « M. Propre » de la politique, force est de constater qu'aujourd'hui encore il demeure beaucoup de recoins à nettoyer.

En septembre 2016 déjà, nous vous interrogeons sur la composition et le fonctionnement de votre cabinet et demandions, sans succès, que nous soient transmis plusieurs documents listés en annexe 1. En 2018, notre demande avait reçu un avis favorable de la commission d'accès aux documents administratifs (CADA), mais à ce jour, vous n'avez transmis aucun document.

S'agissant des subventions attribuées par la Région et en particulier celles en direction des collectivités locales et des acteurs culturels, nous avons constamment réclamé la transparence que ce soit en commission ou en assemblée plénière. La création d'une enveloppe par conseiller régional de la majorité distribuée en toute opacité n'est pas sans rappeler les réserves parlementaires si décriées qu'elles ont fini, à juste titre, par être abandonnées. Comment notre collectivité peut-elle être à ce point à rebours de l'histoire et des exigences démocratiques ?

S'agissant des associations culturelles, vous aviez fait la promesse que les coupes imposées à certaines structures seraient compensées par des hausses en direction d'autres acteurs installés plus en ruralité. Si la diminution de 4 millions d'euros a bien été votée par votre majorité, nous attendons toujours les augmentations !

**Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
Lyon**

1 Esplanade François Mitterrand
CS 20033 – 69269 Lyon Cedex 2
Tél. 04 26 73 40 00 Fax. 04 26 73 42 18

**Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
Clermont-Ferrand**

59 Boulevard Léon Jouhaux - CS 90706
63050 Clermont-Ferrand Cedex 2
Tél. 04 73 31 85 85



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



En outre, il devient urgent que vous apportiez les précisions attendues quant aux dépenses engagées par la Région pour la tenue des « dîners des sommets » réunissant autour de vous diverses personnalités régionales et nationales pour un montant de 150.000€ par dîner.

En dépit de notre courrier envoyé le lendemain des révélations de Médiapart vous demandant la transmission des documents administratifs et budgétaires listés en annexe 2, appuyé ensuite par un avis favorable de la CADA, vous n'avez, là encore, toujours pas rendu ces éléments publics. Pire encore, le mois dernier vous avez refusé la proposition du Tribunal Administratif de Lyon de mise en place d'une médiation pour trouver une issue à ce litige.

Enfin, il est nécessaire que vous fassiez la lumière sur l'action d'Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises (ARAE) et que vous leviez les doutes qui planent quant à l'utilisation de l'appartement dont l'agence économique dispose rue de Solférino à Paris. Dans un souci d'amélioration du contrôle des élus sur l'action de cette agence, nous vous demandons de produire un rapport d'activité annuel afin de justifier, entre autres, de la location de cet appartement pour un coût de 320 000 euros par an.

Monsieur le Président, par la présente, nous vous exhortons à la transparence. L'opacité qui entoure la gestion de notre collectivité locale interroge encore aujourd'hui le parquet national financier, la presse, et plus largement, nos concitoyens. Il est essentiel que vous leviez le voile à ce sujet afin de ne pas pousser, encore un peu plus, les Auvergnats et les Rhônalpins à l'abstention et au rejet définitif de la politique et des institutions censées être à leur service.

Comment ignorer que notre pays traverse aujourd'hui une grave crise démocratique qui pourrait accoucher demain de l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite ? Vous-même avez récemment souligné ce risque. Vous avez poursuivi en vous érigeant en opposant naturel : « c'est elle ou moi ». Monsieur Wauquiez, votre méthode de gestion des deniers publics de notre collectivité représente très précisément ce dont les Français ne veulent plus.

Aussi, dans l'intérêt de notre collectivité comme dans celui de votre campagne présidentielle annoncée, nous vous invitons à faire la lumière sur toutes ces affaires et renouvelons notre demande de communication des documents cités en annexes.

Dans l'attente d'un retour de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération.

Najat VALLAUD-BELKACEM
Conseillère régionale
Présidente du groupe
Socialiste, Ecologiste et Démocrate
Région Auvergne-Rhône-Alpes

Johann CESA
Conseiller régional
Vice-président du groupe

Anna AUBOIS
Conseillère régionale
Porte-parole

Stéphane Gemmani
Conseiller régional
Région Auvergne-Rhône-Alpes



Annexe 1 : liste des documents dont nous demandons la transmission concernant la composition et le fonctionnement de votre cabinet :

- La liste des agents recrutés au siège auprès du directeur général des services depuis votre élection, leurs fiches de poste et mention de leurs dates de diffusion publique ;
- la liste des agents recrutés au sein de la direction des assemblées et des relations aux élus, leurs fiches de poste et mention de leurs dates de diffusion publique ;
- la liste des agents placés sous l'autorité du directeur de cabinet, en précisant pour les agents recrutés en tant que collaborateurs :
 - a) le niveau de rémunération ;
 - b) les ordres de mission, leurs frais de bouche et de téléphonie depuis le 1er mai 2016 ;
- la liste des collaborateurs des membres de l'exécutif régional ;
- les ordres de mission de ces collaborateurs, leurs frais de bouche et de téléphonie depuis le 1er mai 2016 ;
- les ordres de mission du président, des vice-présidents, conseillers délégués et spéciaux, ainsi que leurs frais de bouche et de téléphonie depuis le 1er mai 2016 ;
- les ordres de mission des chauffeurs de la Région dans le cadre des déplacements à Paris et en dehors de la Région ;
- le détail du budget communication de la Région, en indiquant à l'euro près à qui ont bénéficié les budgets publicitaires de la Région ou les contreparties d'image.

Annexe 2 : liste des documents dont nous demandons la transmission concernant les dépenses engagées par la région pour la tenue de « dîners des sommets » :

- Les documents attestant de la valorisation de la région en tant que collectivité, ou celle de ses politiques publiques, dans cet évènement ;
- des précisions sur le nombre de dîners ou soirées de ce type qui ont été organisés depuis 2015 ;
- la liste des invités conviés à ces diverses manifestations ;
- le coût détaillé de chacun des dîners privés organisés sur fonds régionaux ;
- le détail des lignes budgétaires sur lesquelles les dépenses afférentes ont été prélevées ;
- les supports juridiques et administratifs (délibérations, décisions...) faisant état de ces dépenses ;
- les documents rapportant les éventuelles programmations futures de dîners de ce type.